

Politique qualité d'AST67

Construisons ensemble la santé au travail de demain

Fidèle à sa mission d'accompagner employeurs et salariés dans la prévention des risques professionnels, **AST67** place la **qualité de service** et la **satisfaction de ses adhérents** au cœur de ses priorités.

Conscient des évolutions réglementaires et sociétales, nous sommes engagés dans une **démarche qualité** fondée sur les principes du **référentiel AFNOR SPEC 2217** et sur une logique **d'amélioration continue** de ses pratiques.

Nos engagements qualité

➤ Satisfaire nos adhérents

AST67 s'engage à fournir un service conforme à son offre socle, notamment à travers :

- La réalisation des visites médicales en temps et en heure ;
- Le suivi des actions en milieu de travail et le rattrapage des fiches d'entreprise en retard ;
- Une écoute attentive des besoins exprimés par les employeurs et les salariés.

➤ Garantir l'équité et l'impartialité

Tous les adhérents, quelle que soit leur taille, bénéficient d'un **traitement équitable et objectif** :

- Les **suivis individuels** des salariés sont réalisés selon les mêmes modalités pour tous ;
- Les **fiches d'entreprise** constituent un repère commun garantissant cette égalité de traitement ;
- Les **actions en milieu de travail** sont accessibles à tous les adhérents, avec une action incluse dans leur cotisation chaque année, garantissant ainsi l'équité ;
- L'accès aux **ateliers, sensibilisations et outils de prévention** est ouvert à l'ensemble des adhérents.

➤ **Préserver la confidentialité**

La **protection des données de santé** et la **confidentialité des informations** constituent un engagement fondamental d'AST67 :

- Sécurisation des données médicales (Dossier Médical de Suivi de Travail) et respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Clauses de confidentialité intégrées aux contrats de travail de nos collaborateurs ;
- Sensibilisation du personnel à la protection des informations.

➤ **Développer la compétence de nos équipes**

La qualité du service rendu repose sur la **formation continue** et la **qualification** de nos collaborateurs :

- Recrutement de professionnels compétents ;
- Participation régulière à des formations, rencontres entre pairs et échanges inter-SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises).

➤ **Assurer la continuité de service**

AST67 veille à maintenir la **réponse aux besoins des adhérents en toutes circonstances**, grâce à une organisation interne garantissant la disponibilité d'un interlocuteur qualifié, même en cas d'absence ou de réorganisation temporaire.

➤ **Promouvoir la transparence**

Notre service communique de manière claire et transparente sur ses activités :

- Respect des **tarifs fixés** pour tous les adhérents, sans dérogation ;
- Information régulière sur les prestations, les offres et les évolutions réglementaires ;
- Communication ouverte sur les résultats et les actions du service.

➤ Agir dans une logique d'amélioration continue

AST67 s'engage à **évaluer et à améliorer en permanence** ses pratiques, son organisation et la qualité de ses prestations, en s'appuyant sur :

- Les retours des adhérents et partenaires ;
- Le suivi du projet de service et des objectifs stratégiques ;
- Les évolutions du cadre réglementaire et les besoins émergents du monde du travail.

Notre ambition

Faire d'AST67 un **service de prévention et de santé au travail reconnu pour la qualité, l'équité et la fiabilité de ses interventions**, au bénéfice durable de la santé des salariés et de la performance des entreprises de son territoire.

La Direction, le Conseil d'Administration et l'ensemble des équipes d'AST67 sont pleinement mobilisés pour faire vivre cette politique qualité au quotidien.